

L'ECHO DE SALLLES DE BARBEZIEUX

N°22

JUILLET 2006

Edito et informations	p 2
Infos, Conseil Municipal, Etat Civil	p 3
Centre Socioculturel et Foire Exposition	p 4
Les associations	p 5 et 6
Les allergies	p 7
Les sections de notre commune	p 8
Propriétaires, investissez dans le locatif !	p 9
Budget communal	p 10
L'école de Salles	p 11 et 12

Edito

Si vous êtes passés par le bourg de Salles dernièrement, vous avez pu constater que les travaux de l'aménagement du bourg ont commencé. Ils ont en effet débuté par l'enfouissement des lignes de téléphone et d'électricité sur les mois d'avril et mai. Pour l'instant les poteaux et fils demeurent toujours en place mais seront enlevés dans la deuxième phase des travaux, remplacés par des candélabres. Les travaux se poursuivront en juillet par les terrassements et sur septembre-octobre par la réfection des trottoirs et de la chaussée. Les plantations et la pose de réverbères termineront en novembre cet aménagement.

En raison des travaux dans le bourg, nous n'avons pu organiser la course cycliste qui a traditionnellement lieu durant la fête communale. Mais le pré de la Chiche, tout à fait accessible, a accueilli pendant deux jours tous ceux qui voulaient passer un bon moment à l'ombre des peupliers.

Pour la plus grande joie des enfants allant à l'école sur Salles, un séjour en montagne à Saint Lary a été organisé par Stanislas Pasquet, leur instituteur. Les classes de découverte apportent un éveil pédagogique aux enfants. Ces séjours sont souvent l'occasion d'apporter aux enfants la découverte de l'environnement, de la faune et de la flore dans un milieu dépayasant. Pour l'occasion, les élèves de l'école ont ajouté à leur éveil pédagogique, la pratique du sport avec le ski, les raquettes et la marche. Le jour du départ était attendu avec impatience à tel point que dès l'arrivée du bus, les enfants se sont précipités à leur place oubliant les parents et les laissant à leur pincement au cœur. A leur retour on a pu constater l'enchantedement et le bonheur des enfants, déçus seulement de rentrer si tôt. Je vous laisse lire dans ce numéro le récit de leur voyage.

Bon été à tous.

Jean Louis Nau

UN ARBRE UNE VIE

L'aire de pique-nique de la Chiche en bordure de rivière aménagée, mise à disposition et entretenue par la commune a connu des actes de dégradations intolérables. Un cèdre a été pelé de son écorce. Sa mort lente est inéluctable. On ne peut que blâmer un tel comportement. Il est dommage que l'irresponsabilité de certains gâche le plaisir de profiter de cet espace ombragé.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES SACS JAUNES



Pour des soucis de responsabilité en cas d'accident et par respect des règles de sécurité, les marches arrières et les manœuvres dangereuses des camions de collecte seront supprimées.

Le Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers (SVDM) en concertation avec la commune a engagé la mise en place de bacs de collecte pour déposer vos sacs d'ordures ménagères dans le bac à couvercle vert et vos sacs de collecte sélective dans le bac à couvercle jaune pour 16 endroits sur la commune. Lorsque ces bacs seront installés courant 2007, les sacs non déposés dans ces conteneurs ne seront plus collectés. Les habitants concernés par ce nouveau mode de collecte seront informés par le SVDM.

ETAT CIVIL

<u>Naissance</u>	HENDRICKX Léanne Claire Marie	31 janvier 2006
<u>Décès</u>	BOYER Henriette Jeanne épouse NOBECOURT RICHARD Pascal Claude Antonio CHAILLOU Guy André Félix	07 avril 2006 18 avril 2006 30 avril 2006

CONSEIL MUNICIPAL

7 janvier 2006	- Délibération pour l'acquisition du terrain de monsieur Chaillou pour l'aménagement du bourg
20 janvier 2006	- Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques du bourg
17 février 2006	- Restauration de la croix de mission - Repas des anciens 2006
13 mars 2006	- Achat de bancs pour l'église - Délibération pour le maintien du service de chirurgie à l'hôpital de Barbezieux
30 mars 2006	- Lancement d'un appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement du bourg
28 avril 2006	- Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé confiée à OUEST COORDINATION
23 mai 2006	- Acquisition de matériel informatique pour la mairie - Compte administratif 2005 - Budget primitif 2006 - Complément de commande pour l'éclairage public - Lancement de l'enquête publique pour le classement des voies communales - Convention de mission d'accompagnement de maître d'ouvrage avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

INFORMATIONS

Adresse E-mail de la mairie : salles.de.barbezieux@wanadoo.fr

Ouverture de la Mairie : LUNDI et JEUDI de 14 heures à 19 heures

Raticide : sceau = 10 Euros. Sachet = 1 Euro (en vente à la mairie)

Infos service administration : tel. 3939

CANTINE SCOLAIRE

La cantine cette année accueille 20 enfants. Le prix du repas est de 1,80 € par repas

GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire est ouverte à toutes les familles du RPI de Salles-St Bonnet-St Hilaire.

Les horaires : Matin de 7h30 à 9h

Après midi de 16h40 à 18h30

Le tarif est de 1,32 € de l'heure.

Location de la salle polyvalente

Tarifs	La salle	La cuisine	Chaussage
Habitants de la commune	25 €	40 €	25 €
Habitants hors commune	65 €	50 €	25 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Service National : L'inscription doit s'effectuer dans le mois du 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales : Inscription toute l'année, limitée au 31 décembre.

Les enfants qui atteindront 18 ans avant le 28 février de l'année suivante peuvent s'inscrire.

CENTRE SOCIOCULTUREL DU BARBEZILIEN

La mobilité est très souvent citée comme un problème pour les habitants. Pour cela, le centre socioculturel du Barbeziliens a mis en place un service de transport des habitants des communes vers leur chef lieu de canton leur permettant de réaliser, un jour par semaine, leurs démarches administratives, commerciales, culturelles et autres. Pour un coût minime par personne de 2 €, ce service aller retour est assuré à des jours et horaires déterminés. Pour le canton de Barbezieux, le mardi a été retenu. Les horaires de Salles de Barbezieux sont pour un départ devant la mairie à 8h58, une arrivée place du château à 9h07 et un retour avec départ de la place du château à 10h50 et une arrivée devant la mairie de Salles à 10h57.

FOIRE EXPOSITION ET COMICE AGRICOLE DU BARBEZILIEN 2^{ÈME} JEUX INTERCOMMUNAUX



Les 1-2 et 3 septembre, dans le cadre de la foire exposition votre commune a décidé de participer à l'édition 2006 des jeux intercommunaux. Pour cette édition, les buts prioritaires de notre commune sont identiques à 2003 : la participation et la convivialité. Mais le challenge sportif sera également de circonstance car notre commune a son titre obtenu en 2003 à défendre.

La composition de l'équipe s'appuiera sur la structure 2003, mais tout nouveau candidat sera le bienvenu pour compléter et renforcer cette équipe. Inscriptions à déposer à la mairie de Salles de Barbezieux, jusqu'au 31 juillet 2006.

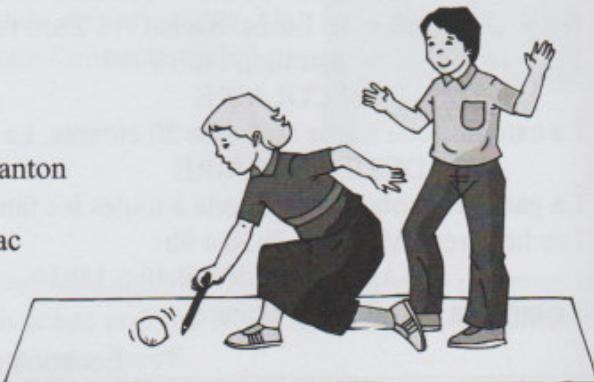
La commune de Salles de Barbezieux, partenaire des jeux inter-communaux, verse une subvention de 0,50 cts par habitant au comité organisateur. En contrepartie celui-ci offre deux entrées gratuites à la foire exposition par foyer pour la journée du samedi 2 septembre 2006.

Planning des jeux :

Vendredi 1^{er} septembre : 11h : Pétanque à l'œuf
 16 h 30 : Ballon percé/Pomme dans l'eau
 19 h : Le garçon de café

Samedi 2 septembre : 11 h : Dix de conduite
 15 h : Relais VTT
 17 h : Tir à la corde
 21 h 30 : Election de Miss Canton

Dimanche 3 septembre : 10 h : Course à l'œuf et en sac
 11 h : Roule barrique
 15 h : Relais gastronomique
 16 h : Jeux des questions
 19 h : Remise des prix



Le défilé des équipes est prévu le dimanche à 14 h 15

Venez nombreux soutenir votre équipe.

Michel Varenne

ASSOCIATIONS



ENTENTE SALLES BERNEUIL - FOOTBALL

Une drôle de surprise au sein du club de football

L'Entente entre Berneuil et Salles de Barbezieux est née en septembre 2000.

Dès la première année, les résultats furent présents : une victoire en finale d'une coupe départementale. Depuis, les saisons ont toujours été satisfaisantes pour les deux équipes. La deuxième partie du championnat 2005 – 2006 a confirmé cette tendance.

- 1 L'équipe A a terminé à la 5^{ième} place sur 12. Avec un effectif un peu plus stable, le podium aurait pu être envisagé.
- 2 L'équipe B s'est classée 7^{ième}. La seconde moitié de saison a été plus difficile en raison d'un effectif limité.

Tous les joueurs, en particulier les nombreux jeunes de nos deux communes qui sont venus s'intégrer cette année, sont à féliciter pour cette saison.

Au printemps, les membres de l'Entente ont été stupéfaits à la lecture d'un compte rendu de réunion du conseil municipal de Berneuil : une réflexion venait d'être engagée à propos d'un projet de lotissement sur le stade de Berneuil.

Deux raisons principales semblaient être les déclencheurs de cette réflexion :

- 1 D'une part, un facteur économique : ce lotissement entraînerait une arrivée supplémentaire de taxes à la commune.
- 2 D'autre part, un facteur humain : peu de gens, résidant sur la commune de Berneuil, jouent au sein du club ou viennent assister au match. Les dirigeants ont expliqué que le nombre de joueurs résidant sur les communes était fluctuant d'une saison à l'autre. Par exemple, le nombre de joueurs résidant à Salles de Barbezieux et jouant au club a triplé en 2 ans.

Aussitôt, devant la gravité de la situation, des démarches pour éviter ce projet ont été entreprises par le club, auprès de nos instances départementales de football (qui n'avaient jamais connu un tel cas pour un club en activité).

Finalement, la raison a triomphé : le projet d'implantation d'un lotissement sur le stade a été abandonné fin mai. L'Entente remercie le conseil municipal de Berneuil d'avoir choisi cette option et tous les gens qui ont soutenu le club pendant cette épreuve.

Malgré ce problème, le club prépare déjà la saison prochaine. Toutes les personnes souhaitant aider ou jouer (+ 16 ans) peuvent contacter les dirigeants du club.

Bonnes vacances à tous les joueurs, dirigeants et supporters. La reprise est prévue courant août sur le stade du LPA.

Stéphane Feuillet



GYM VOLONTAIRE

Voilà déjà huit ans que la gym existe à Salles. Une équipe où nous aimons nous retrouver deux fois par semaine.

Cette année, le père Noël a fait son apparition. Il a bien voulu emboîter la cadence sous la houlette de Marie Claude. Le temps passe très vite et la saison est bientôt terminée. L'année s'est bien passée malgré quelques problèmes de chauffage.

Nous avons reçu les adeptes de Baignes avec lesquelles nous sommes heureuses de partager l'ambiance mais aussi les bonnes recettes de gâteaux (Oh ! les gourmandes)
Nous sommes moins nombreuses cette année. Certaines ont eu un heureux événement, mais d'autres sont absentes pour raison de santé.
Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et nous sommes impatientes de les retrouver à la rentrée mi-septembre.

Chantal Maudet

COMITE DES FETES



La randonnée, organisée le dimanche 21 mai 2006, a vu la constitution de trois groupes différents tant par les circuits que par les moyens de locomotion. La majorité des participants était constituée d'une centaine de marcheurs avec un circuit de 13 km testé par Roland et Robert, complété par des vététistes sur un circuit d'une trentaine de kilomètres repéré et tracé par Philippe. En nouveauté, cette année, une dizaine de Quads se sont lancés à la conquête d'un circuit de 70 kilomètres, concocté par Jean Claude. Tout le monde s'est retrouvé pour le repas devant un pot au feu, permettant de récupérer les calories perdues. Tous les participants ont apprécié cette agréable journée ensoleillée.

Un voyage s'est déroulé le 17 juin dans le marais Poitevin. L'ombre des arbres et la fraîcheur du marais ont fait oublié la chaleur étouffante de cette journée.

Quoi de mieux que de se retrouver pour la fête le 15 et 16 juillet, c'est ce qu'on fait de nombreux Sallois en venant participer au concours de belote, déguster les produits régionaux le samedi soir en musique et admirer les produits artisanaux exposés. Cette année les quantités de Sangria ont été augmentées pour ouvrir vos papilles et apprécier la génisse proposée comme plat de résistance. La digestion a été assurée par la danse sur des airs de Music Orchestra. Quoi de mieux pour être « benaise ».

A bientôt.

Jean Marie Drochon

LUCIUS GASTON CHEVROU

Historien de notre commune de Salles.

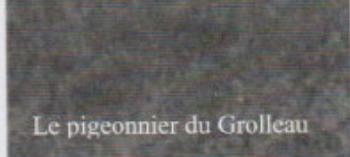
Dans ce numéro de notre journal, je tiens à rendre hommage à monsieur Lucius Gaston CHEVROU qui oeuvra de longues années à rassembler les archives concernant l'histoire de Salles.

Lucius Gaston CHEVROU est né le 28 avril 1852 à Barbezieux, fils de Jean CHEVROU négociant, âgé de trente et un ans et de sa femme Thérèse DUFOUR âgée de vingt et un an, sans profession.

Né dans une riche famille bourgeoise, Gaston fera de solides études de droit et sera notaire. Il se marie avec Antoinette, Thérèse BUSSIÈRE et habite Barbezieux au 18 boulevard Gambetta (actuellement la Caisse d'Epargne). Cette union ne donnera pas de descendant, c'est un neveu qui héritera des biens acquis sur notre commune par monsieur CHEVROU. En effet au cours

de sa carrière il sera propriétaire du « Grolleau » et du logis de « Puymoreau » lesquels seront plus tard propriétés de son neveu.

Des liens particuliers unissent donc Gaston CHEVROU à notre commune, c'est ainsi que passionné d'histoire locale, il entreprend avec intelligence et érudition l'étude des origines de Salles. Il y consacra de nombreuses années et publie en 1904 une monographie intitulée « Salles de Barbezieux et ses environs » notice historique par Lucius Gaston CHEVROU, maire de la commune et conseiller d'arrondissement.



Le pigeonnier du Grolleau

Cet ouvrage sera édité à Barbezieux par l'imprimerie Emile Venthénat. Ouvrage aujourd'hui introuvable car épuisé, heureusement j'en possède une photocopie. Ce petit livre m'est précieux pour écrire mes articles historiques concernant le passé de notre cité.

Dans la préface de sa monographie, Gaston Chevrou explique son choix : « Doublement attaché à la commune de Salles de Barbezieux par des liens de sympathie et de reconnaissance je la voulus connaître plus intimement et songeai dès lors à faire des recherches sur son ancienneté, sa vie et ses moeurs d'autrefois ». Il ajoute plus loin qu'à l'imitation du docte et ... Saintongeais Elie VINET : « Je veux que ce qui peut être de savoir en moi soit rapporté à l'usage et profit du public ». Il n'a pas manqué à sa parole et son ouvrage est une mine riche de documents fort utiles et passionnantes pour qui s'intéresse à l'histoire de notre commune.

Monsieur Chevrou sera maire de Salles de Barbezieux de 1900 à 1919, toujours réélu avec succès, considéré et respecté de tous et bien connu puisque propriétaire de Puymoreau et du Grolleau depuis 1883. Lucius Gaston CHEVROU décèdera le 20 septembre 1933 en sa maison de Barbezieux âgé de quatre vingt un ans.

La lecture de l'ouvrage de monsieur Chevrou fera l'admiration, car elle montre combien ce passionné d'histoire a recherché et compulsé les documents les plus anciens des archives de la Généralité de Saintonge dont notre paroisse faisait partie, ainsi que celles de l'Angoumois et de Bordeaux. Grâce à lui, à son travail et à son érudition les habitants d'aujourd'hui ne coupent pas les liens qui les unissent à leurs ancêtres, ils gardent leurs racines toujours vivantes.

Annie Feldingut-Pluyaud

LES ALLERGIES



Scène de repos bien mérité durant la fête communale 2005. Attention aux allergies !

HALTE AU NEZ QUI PIQUE

Le printemps s'annonce enfin, synonyme de balades en forêt, déjeuner sur l'herbe... Mais pour certains cette période annonce aussi le retour d'un « rhume des foins » qui peut durer jusqu'à l'automne.

Alerte aux pollens ! Attention les pollens arrivent, mais cette alerte pourrait être lancée tout au long de l'année. Nez qui pique et démange, éternuements, sensations d'oreilles bouchées, yeux gonflés au réveil et qui pleurent à la moindre balade dans les champs, le printemps n'est pas toujours une partie de plaisir et reste difficile à supporter au quotidien, quand on passe son temps à se moucher, éternuer et avoir les yeux irrités et gonflés.

A l'approche du printemps, les alternances de pluie et de beau temps vous donnent l'envie de plein air mais ces hésitations du ciel favorisent le « rhume des foins ». Gare aux graminées aux très forts potentiels allergisants.

La qualité de pollen varie en fonction des régions et de la condition climatique.

Une allergie aux pollens vous prive-t-elle des joies du grand air ? NON avec quelques conseils et règles de prudence vous pourrez vous réconcilier avec la nature et comme BRASSENS vous pourrez chanter « auprès de mon arbre je vivais heureux... ».

Le « rhume des foins » que vous subissez depuis des années n'est pas une fatalité. N'hésitez pas à en parler à votre médecin. Il éliminera une autre cause de rhinite et d'écoulement en effectuant des examens du nez et de la gorge. Finalement il peut être conduit à vous proposer des tests dans le cadre d'un bilan allergique afin de chercher les substances allergisantes et en fonction des résultats, proposer un traitement approprié (le plus souvent buvable).

Bien sûr, la première chose à éviter serait le contact avec les substances responsables de votre rhinite allergique, pas toujours chose facile quand cela peut vous obliger à vous priver de beaux paysages printaniers.

Jacqueline Merlet



LES SECTIONS DE NOTRE COMMUNE

Au nombre de 40 000, environ, les sections de commune sont des portions de territoire communal possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune. Ces biens ou droits peuvent être mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, productifs de revenus parfois importants (forêts) ou non.

La possession de ce patrimoine peut résulter soit de droits antérieurs à 1789, année de constitution des communes (sections historiques), soit de dons et legs faits aux habitants d'un hameau ou d'un quartier, soit de modifications territoriales telles qu'une fusion de communes.

Les biens de la section « sectionnaux » appartiennent à la section de commune, laquelle possède une personnalité juridique propre et non pas aux habitants. Ils relèvent du domaine privé et ne bénéficient donc pas des garanties propres au domaine public (inaliénabilité, imprescriptibilité). Il faut donc les distinguer des biens communaux et du patrimoine communal. Cette institution est répandue dans toutes les civilisations et dans tous les âges.

La gestion des biens et droits de la section est assurée par le conseil municipal, par le maire et, dans les sections remplissant certaines conditions, par une commission syndicale et son président. Pour fonctionner les sections peuvent disposer d'un budget. Dans ce cas il constitue un budget annexe de la commune et à ce titre le projet de budget établi par la commission est voté par le conseil municipal.

Les membres de la section ont, dans les conditions résultant soit des décisions des autorités municipales, soit des usages locaux, la jouissance des biens dont les revenus sont perçus en nature.

Sous certaines conditions prévues par le code rural, les terres à vocation agricole ou pastorale sont attribuées par bail à ferme, par convention pluriannuelle d'exploitation ou de pâturage.

Ces dispositions concernant les usages agricoles et pastoraux ne font pas obstacle au maintien, pour les ayants droits non agriculteurs, des droits et usages traditionnels tels que affouage, cueillette, chasse....

Le conseil municipal ou la commission syndicale peuvent proposer le changement d'usage ou la vente de tout ou partie des biens de la section. En cas de désaccord, la décision émane du préfet.

Sur notre commune, ces quelques renseignements qui excluent de nombreuses formalités administratives, voire quelques difficultés juridiques, peuvent intéresser les habitants des hameaux de :

Chez Caillette	Parcelle cadastrale C37 88 ca de sol	Villechevrolles	Parcelle B507 17 20ca landes et fontaine
Chez Grassin	Parcelle C542 8 ca puits Parcelle C548 11ca sol	Chez Maudet	Parcelle C238 2 ca puits Parcelle C247 11 ca sol

A titre d'exemple d'exploitation collective, les habitants de Villechevrolles avaient étudié, dans les années 1960, la possibilité de remonter l'eau de la fontaine, jusqu'au village avec une pompe type bâlier. Bien entendu comme dans beaucoup de villages « d'Astérix » le projet n'a jamais vu le jour, et il fallut attendre le 10 janvier 1975 pour bénéficier de l'eau courante à partir du réseau du syndicat de la Fonchaude.

Roland Pluyaud

Ont participé à la réalisation de ce numéro 22 de L'Echo de Salles de Barbezieux

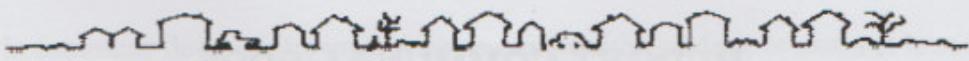
Le conseil municipal

Les Présidents d'associations communales : Chantal Maudet, Stéphane Feuillet, Jean Marie Drochon

Ainsi que les bénévoles : Annie Feldingut/Pluyaud, Roland Pluyaud, Stanislas Pasquet, Jacqueline Merlet

Numéro gratuit imprimé à 180 exemplaires par Actiade - 17100 Fontcouverte

Nous remercions les personnes qui nous confient des documents photographiques ou autres.



PROPRIETAIRES, INVESTISSEZ DANS LE LOCATIF !

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, créée en 1971, est un organisme d'Etat qui octroie des aides financières aux propriétaires bailleurs (et sous certaines conditions aux propriétaires occupants) afin de réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements.

Le Plan de Cohésion Sociale, qui vise à lutter contre la crise du logement, a assigné à l'ANAH des objectifs importants en matière d'amélioration **des logements locatifs privés**. Il émane du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et a été adopté en juin 2004.

Aussi, l'ANAH a engagé sur l'ensemble des communes du département ne faisant l'objet d'aucune procédure un **Programme d'Intérêt Général** pour la mise en oeuvre du Plan de Cohésion Sociale. Il permet d'accorder des aides importantes **aux propriétaires bailleurs**. Cette opération a débuté le 1^{er} avril 2006 et s'achèvera le 31 décembre 2006.

Les objectifs départementaux sont de :

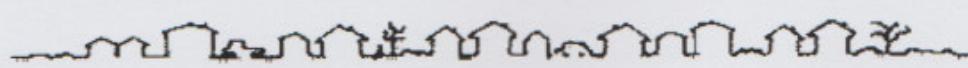
- réhabiliter **60 logements à loyer maîtrisé**,
- remettre sur le marché locatif **25 logements vacants**,
- renforcer la lutte contre **l'habitat indigne**.

Pour cela, des aides financières exceptionnelles sont accordées :

- aux propriétaires de logements ou locaux vacants qu'ils réhabilitent et louent à titre de résidence principale :
 - aides financières de 30 % à 70 % du montant des travaux (dans la limite du plafond)
 - une prime complémentaire de 2 000 € à 5 000 € pour les logements vacants depuis plus d'un an
- aux propriétaires qui réalisent des travaux d'amélioration dans des logements déjà loués.

L'animation de cette opération a été confiée à la société URBANiS. Cette équipe opérationnelle, présente sur le département depuis 1997, est à la disposition des propriétaires pour réaliser, gratuitement et sans engagement de leur part, une étude technique et financière puis les aider dans le montage et le dépôt des dossiers de demande de subventions.

**Vous pouvez contacter URBANiS
du lundi au vendredi au 05 57 80 75 50
URBANiS, une équipe vous accompagne**



BUDGET COMMUNAL 2005

En Euros

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges générales	35 425,39	Produits des services	6 785,16
Charges personnels	73 256,22	Impôts et taxes	83 418,97
Charges exceptionnelles	0	Dont Impôts locaux	48 200
Charges de gestion	36 847,69	Remboursement sur charges	15 583,80
Intérêts d'emprunts	1 377,18	Dotation de fonctionnement	102 080,46
Dotations aux amortissements	0	Revenues d'immeuble	5 176
		Produits exceptionnels	1 110,97
Total Dépenses	146 906,48	Total Recettes	214 155,36

Investissement

Dépenses		Recettes	
Prêts remboursement capital	10 263,33	Compensation TVA	33 588,01
Immobilisations	1 467,11	Dotation d'équipement (Etat)	23 772,23
Voirie	64 192,65	Emprunts	0
Bâtiments	3 906,73		
TOTAL	79 829,82	TOTAL	57 360,58

Solde

Total Dépenses	226 736,30	Total Recettes	271 515,94
		Excédent 2005 : 44 779,64	

Les impôts locaux pour l'année 2005, représentent 22,51 % des recettes de fonctionnement de notre commune. Ils sont constitués de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur le bâti et le non bâti. Les autres ressources proviennent des caisses de l'Etat sous forme de dotations pour 47,67 % et de produits divers pour 29,83 % qui sont les produits de la location du logement communal et de la salle des fêtes, d'indemnité d'assurance et des différentes concessions.

Notre capacité d'autofinancement s'améliore et nous permettra d'envisager sereinement l'aménagement du bourg.

Les taux de taxe d'habitation et foncière, votés par le conseil municipal, n'ont pas augmenté depuis plusieurs années et n'augmenteront pas en 2006.

Comparatif des différents taux par rapport à la moyenne départementale ou nationale :

	Taux de la commune de Salles	Taux moyen au niveau national	Taux moyen au niveau départemental
Taxe d'habitation	7,80	14,34	11,03
Taxe foncière bâti	12,25	18,36	24,05
Taxe foncière non bâti	35,63	43,63	48,18

Le budget communal participe aussi à jouer un rôle important dans l'éducation car il a en charge l'enseignement primaire. Les communes participent à travers le SIVOS regroupant les communes de Saint Hilaire, Saint Bonnet et Salles de Barbezieux pour les dépenses scolaires directes : fournitures et frais divers, transport des enfants. La commune assurant l'intendance que sont la restauration, la garderie, l'entretien des bâtiments, l'investissement et l'entretien des équipements. Tout cela a un impact plus large que l'enseignement des enfants. C'est aussi la vie par l'animation de la commune, des activités extra-scolaire, de lien social. La commune a l'obligation d'assurer ces services, mais surtout le plaisir.

Cela permet à la commune de présenter un service de qualité avec garderie le matin et le soir, un transport reliant les trois écoles libérant les parents des contraintes de déplacement, une restauration de qualité avec pour la commune deux personnes pour 20 élèves. Le matériel pédagogique est soutenu par un investissement régulier pour que les enfants profitent des dernières facilités technologiques. Le conseil municipal a à cœur d'apporter la meilleure qualité d'enseignement possible. Cela a déjà été récompensé par l'ouverture d'une classe supplémentaire en 2002, fruit d'une demande importante de scolarisation sur le RPI. Les enseignants se feront un plaisir de vous faire découvrir tous les attraits de leur école.

INSCRIPTION DES ENFANTS à L'ECOLE MATERNELLE

Pour l'année 2006-2007 les inscriptions concernent les enfants nés en 2002-2003-2004, résidant sur les communes de Saint-Hilaire, Saint-Bonnet, Vignolles et Salles de Barbezieux.

Pour une rentrée en septembre 2006, vous pouvez prendre contact avec l'école maternelle de Saint-Hilaire au 05.45.78.20.18 pour une visite des locaux, tout renseignement ou inscription ou avec la mairie de votre domicile.

ECOLE DE SALLES de BARBEZIEUX

Un séjour que ne sont pas prêts d'oublier les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Salles de Barbezieux au sein du regroupement pédagogique de Saint Bonnet-Saint Hilaire-Salles. Du jeudi 12 au vendredi 20 janvier 2006, avec leur enseignant Stanislas Pasquet, ils ont effectué une classe de neige à Saint-Lary dans les Hautes-Pyrénées. Ce fut pour eux un dépaysement total : la chaîne des Pyrénées, grandeur nature, l'architecture de l'habitat, le musée des traditions populaires des Pyrénées, la mairie de Saint-Lary , son église, la maison de l'ours, la salle des machines du téléphérique, la patinoire, la luge, le ski et autres. Tout a été très apprécié. Sans oublier l'apprentissage de la vie collective au centre d'altitude de la Charente, partagée avec d'autres écoliers de Charmé et de Saint-Laurent de Céris. Cette classe transplantée a pu être réalisée grâce à l'aide financière du Conseil Général de la Charente (propriétaire du centre) et qui a financé 50 % des frais de séjour, les trois communes du RPI à hauteur de 25 % et le quart restant, à la charge des familles, avec une participation de l'association des parents d'élèves.

Article Sud Ouest

CLASSE DE NEIGE à SAINT-LARY LA MAISON DE L'OURS



Le lundi 16 janvier 2006, nous sommes allés à la Maison de l'Ours.

Nous avons été bien accueillis par un monsieur qui nous a appris la vie de l'ours. Il nous a expliqué ce qu'il mangeait (des végétaux, des insectes, des fruits et de la viande) combien il en restait dans les Pyrénées (une douzaine) comment il chassait. Puis le monsieur nous a expliqué comment la mère de Bingo et Apollon est arrivée à la Maison de l'Ours.

En 1986 St-Lary recueille 4 ours (la mère, deux oursons et une oursonne) qui appartenaient à un cirque en déconfiture près de Bordeaux. Ces ours croupissaient dans une cage de 1,50 m². D'abord logés au stade municipal dans un périmètre qui leur est destiné, la maison de l'ours ouvre en 1991 et leur donne un espace plus approprié.

Puis nous sommes allés regarder les ours dans leur grande cage et les empreintes des animaux de la montagne (les isards, les milans royaux, la belette, la marmotte et l'aigle) puis nous avons acheté quelques souvenirs.

Nous avons bien aimé cette visite. L'animateur était très intéressant et il a trouvé notre classe très attentive.



MOT DE REMERCIEMENTS POUR SAINT-LARY

Merci aux parents d'élèves de nous avoir autorisés à participer à cette classe de neige.

Merci au conseil général de la Charente.

Merci aux mairies du RPI.

Merci à l'association des parents d'élèves pour le financement du voyage.

Merci au maître d'avoir eu une si bonne idée.

Merci aux personnes du centre de nous avoir bien accueillis.

Merci Laurence pour nous avoir aidés à confectionner des objets que nous avons vendus pour financer l'entrée de la patinoire et de nous avoir aidés à organiser la soirée Saint-Lary.

Les élèves de SALLES

Le papillon philosophe

C'était un papillon
Qui adorait la vie.
Un jour il sortit de chez lui,
Par temps de pluie.

Il n'avait même pas battu deux fois ses ailes,
Que la foudre les frappa!
Et il les perdit,
Pour s'écraser nul ne sait où...

Tout le monde se moquait de lui,
C'était un philosophe, il se redresse et dit:
"Que voulez-vous que ça me fasse?
Je marcherai..."

TOM QUEVEDO



Les élèves de Salles de Barbezieux se sont distingués au cross UFOLEP. Abel Blet-Charandau est arrivé en tête.